



BRETAGNE SUD HABITAT

**DELIBERATION DU BUREAU DU 18 JUILLET 2022 – BRETAGNE SUD HABITAT**

**Le 18 juillet 2022 à 17h30**, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Bretagne Sud Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 30 juin 2022.

<b>Membres présents (5) :</b> Marie-Hélène HERRY Marie-Jo LE BRETON David ROBO Olivier HOUSSAY Jérôme PINSARD <b>Excusé ayant donné pouvoir (1) :</b> Marc BOUTRUCHE – pouvoir à Mme HERRY <b>Excusé (1) :</b> Soizic PERRAULT	<b>DELIBERATION N°</b>	<b>16.BU 2022 07 18</b>	<b>Groupe n°</b> <b>Opération n°144</b>
	<b>Actes fonciers</b>	<b>LA VRAIE CROIX</b> ZAC LES HAMEAUX VERTS - Tranche 1	Rétrocession à la commune des ouvrages communs dans le cadre de la concession d'aménagement

Conformément à la délibération du Conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> Juin 2022, Bretagne Sud Habitat souhaite procéder, dans le cadre de la concession d'aménagement de la ZAC « Les Hameaux Verts » à LA VRAIE CROIX, à la rétrocession, à titre gratuit, auprès de la commune des espaces communs et voiries de la tranche 1.

Les parcelles concernées sont cadastrées section ZP 172-186-187-203-238-241 pour une contenance globale de 12 945 m<sup>2</sup>, selon le plan ci-annexé.

La valeur vénale de ces parcelles a été estimée par le service des domaines à 17 000 € (marge d'appréciation 10%) par un avis en date du 17 juin 2022.

Les frais notariés seront à la charge de la Commune.

L'acte de transfert de propriété sera rédigé en l'Etude de Maîtres CABA - MORTEVEILLE-FLEURY, notaires à QUESTEMBERG.

Après en avoir délibéré, le Bureau, à la majorité des membres présents ou représentés :

- valide les conditions de la rétrocession, à titre gratuit, auprès de la Commune de LA VRAIE-CROIX,
- autorise le Directeur général à signer l'acte de transfert de propriété ainsi que, le cas échéant, toute constitution de servitude nécessaire et/ou tout acte rectificatif ou complémentaire s'y rapportant.

PJ : 1 plan cadastral

Pour extrait certifié conforme  
Le Directeur Général,  
  
  
 Erwan ROBERT



BRETAGNE SUD HABITAT

<p>Département <b>MORBHAN</b></p> <p>Commune <b>LA VAILLE-CROIX</b></p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p>	<p>Le plan consulté sur cet extrait est géré par le Centre des Impôts Foncier (surtax) VANNES Fiche de topographie de gestion cadastrale J 4864 du 04/04/17 TIRAGE 50000 59020 VANNES Cedex 04 97 31 53 95 - fax p.gis@tribunegdfp.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : <b>2P</b> Feuille : <b>040 2P 01</b></p> <p>Echelle d'origine : 1:5000 Echelle d'affichage : 1:10000</p> <p>Date d'édition : 19/06/2022 (Version n°10 de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : MGF5000248 630017 Mètre et la fraction de des Composés publics</p>		<p>Cet extrait de plan vous est été préparé par :</p> <p><b>cadastre.gouv.fr</b></p>

